

20221205 Libération

https://www.liberation.fr/societe/mise-a-labri-des-personnes-a-la-rue-strasbourg-porte-plainte-contre-letat-pour-defaillance-20221205_PMNOK7YLJJEJVNT7I44AEPKKVA/
[Précarité](#)

Mise à l'abri des personnes à la rue : Strasbourg porte plainte contre l'Etat pour «défaillance»

Alors que l'hiver s'installe, de trop nombreuses personnes sont encore à la rue. La maire de Strasbourg affirme que la ville est dépassée et attaque l'Etat en justice pour sa «défaillance» à les mettre à l'abri.



Un homme se repose dans une tente au sous-sol pour migrants implanté devant la mairie de Strasbourg, à Strasbourg, dans l'est de la France, le 3 décembre 2022. (Sebastien Bozon /AFP)

par [LIBERATION](#) et [AFP](#)

publié le 5 décembre 2022 à 12h41

(mis à jour à 15h04)

La ville de Strasbourg va attaquer l'Etat en justice pour sa «*défaillance*» à mettre à l'abri les personnes à la rue, notamment les migrants, annonce ce lundi la maire écologiste [Jeanne Barseghian](#). Elle invite tous les «*élus*» et «*associations*» qui le souhaitent à se joindre à cette action en responsabilité contre l'État.

«Malgré une action volontariste de la Ville de Strasbourg, la création de 500 places d'hébergement, l'ouverture d'un gymnase, nos moyens (municipaux) ne suffisent pas à répondre à cette grande détresse et à cette crise humanitaire. [La mise à l'abri relève de l'État](#), il y a carence, donc j'ai décidé que la ville de Strasbourg intenterait une action en responsabilité contre l'État, du fait de cette défaillance», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

«Crise humanitaire sans précédent»

L'élue écolo n'a pas donné de date quant à la saisine de la juridiction, manifestement le tribunal administratif (TA), expliquant qu'elle aurait lieu «*le plus vite possible*». «*On arrive*

véritablement au bout d'un modèle. La France connaît une crise humanitaire sans précédent avec, dans toutes les grandes villes françaises, des centaines de personnes, dont des personnes très vulnérables, malades, des enfants, qui sont à la rue dans le froid, sans droits, sans accès aux soins, dans la misère», a-t-elle poursuivi, précisant que Strasbourg n'échappait pas à la règle.

[Avec les jeunes exilés qui campent devant le Conseil d'Etat : «J'avais de l'espoir, je n'en ai plus beaucoup»](#)

[Société](#)

2 déc. 2022abonnés

«Je vous rappelle quand même que l'une des premières promesses d'Emmanuel Macron en 2017, c'était qu'à la fin (de cette même année), il n'y aurait plus personne à la rue. Autant vous dire que cinq ans et demi plus tard, évidemment, cette promesse n'est absolument pas tenue», a encore déclaré Jeanne Barseghian.

La maire de la capitale alsacienne s'exprimait alors qu'un campement de migrants, situé au centre-ville et qui a compté jusqu'à 200 personnes, pour beaucoup venues de Géorgie, d'Albanie et de Macédoine, était sur le point d'être démantelé, après la décision vendredi du tribunal administratif de Strasbourg qui a ordonné à la municipalité de l'évacuer, à la demande de la préfecture du Bas-Rhin. Ce lundi, cette dernière a annoncé dans un communiqué avoir accordé à la mairie le concours de la force publique pour cette évacuation.

Passé d'arme entre l'Etat et la préfecture

Selon Floriane Varieras, adjointe chargée de la ville inclusive, il restait lundi matin environ une cinquantaine de personnes sur le campement. Installées dans des tentes, certaines des [familles campant sur place](#) doivent cohabiter avec des rats, alors que les températures sont de plus en plus basses. La mairie, qui dit être au bout de ce qu'elle peut faire en matière d'hébergement, avait ouvert mi-septembre un gymnase pour mettre à l'abri certains migrants.

Ce campement avait été au centre de plusieurs passes d'armes ces derniers mois entre la maire et la préfète, Josiane Chevalier. Cette dernière faisait valoir que c'était à la mairie, propriétaire du terrain, de demander l'évacuation du camp irrégulier à la justice. Ce que Jeanne Barseghian s'est toujours refusée à faire, reprochant déjà à l'État de ne pas assumer ses responsabilités en matière d'accueil. *«On a beaucoup médiatisé la question (de ce) campement»* parce qu'il *«est plus visible que les autres»* et qu'il *«se trouve devant la mairie»*, a encore l'élue. Celle-ci a rappelé que le jugement rendu vendredi par le tribunal administratif ne statuait pas sur la mise à l'abri des personnes qui y vivent et que son évacuation ne réglerait donc *«pas le problème»* des sans-abri à Strasbourg. *«Des centaines d'autres personnes sont dehors dans notre ville sous des ponts, dans des parcs, dans des endroits en bordure d'autoroute ou encore dans des squats».*